

# POTTER GROUP

*MOVING INNOVATION FORWARD<sup>SM</sup>*

Columbia Center  
701 Fifth Avenue  
Suite 4200  
Seattle, WA 98104 USA  
Tel: +1-425-351-6113  
Fax: +1-206-374-2749

Potter Group – KACG  
4-13-7 Minami Azabu  
Suite 601  
Minato-ku  
Tokyo, Japan 106-0047  
Phone: +81-50-5809-9691

Three First National Plaza  
70 West Madison Street  
Suite 1400  
Chicago, IL 60602 USA  
Tel: +1-312-498-4932  
Fax: +1-312-873-3793

**CENTRE FRANCAIS DU COMMERCE EXTERIEUR**

**[Now UBIFRANCE]**

**LA RESPONSABILITE DU FAIT DES PRODUITS AUX ETATS-  
UNIS**

**(“Product Liability In The United States”)**



LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS AUX ÉTATS UNIS:  
RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS

par R. Clifford Potter, Esq.

I. RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS - MÉTHODES

- A. Litiges
- B. Arbitrages
- C. Autre méthodes

II. LITIGES AUX ETATS-UNIS

- A. Les Dépenses
  - 1. Extrêmement dépendant sur les avocats
    - a) Les deux, avocats pour défense et plaignant, se compte
    - b) L'avocat de plaignant peut avancer des prix pour ses services, mais pas pour les dépenses
    - c) Autre exigences éthiques
  - 2. Général attitude main-s'éteinte de courts
  - 3. Presque certain dégâts punitifs
    - a) Pas de plus dégâts ouvert-finis
    - b) Limites statutaire
    - c) Limites du court
- B. Dimension
  - 1. Dimension de chaque demande
  - 2. Nombre de revendicateurs
  - 3. Difficulté de questions
    - a) Preuve de cause
    - b) Dégâts
    - c) Découverte de dégât
      - (1) Période des limitations réglementaire

### III. DISTRIBUTION INTERNATIONALE PUBLIE

- A. Endroit de vente
- B. Endroit de dégât
- C. Distributeur ou fabricant
- D. Endroit résoudre différend
  - 1. Questions d'accord
  - 2. Arbitrage obligatoire si c'est par accord
  - 3. Emplacement

### IV. LA FUTUR

- A. Plus contrôle précédent à la vente
  - 1. Examin d'expert
    - a) Accord consultant (normalment un ingénieur)
    - b) Participation de l'avocat
  - 2. Avocat controlé au debut
  - 3. Indemnités et garanties
- B. Plus limitations sur dégâts
- C. Plus inquiétude concernant matières internationales
- D. Plus grand UE participation
  - 1. Règles UE
  - 2. Considération des courts Américain de ces règles
  - 3. Autres
- E. Traités potentiels internationaux